

Concours départemental des bovins viande



Rouge des prés Une quarantaine d'animaux, contre 60 habituellement, puisque se tenait en même temps le concours national de la race à Évron en Mayenne (lire p.11). Un effectif moindre aussi, « pour laisser de la place aux blanc bleu dans les stalles, explique l'éleveur Thierry Jeanneteau. Mais la qualité des animaux est là, c'est un bon départemental. » Les éleveurs ont en général fait le choix entre Chemillé et Évron. À l'exception d'Anthony Gervais qui grâce à l'aide d'éleveurs a présenté des animaux sur les deux sites. Deux juges de Maine-et-Loire, Nicolas Fleurance et Rémi Barbaud, se sont fait la main sur ce concours, une première pour ces deux éleveurs. L'Anjou agricole a remis à Nicolas Arthus (Corzé) le prix du mâle non porteur du gène culard, pour son animal Hican.